

Déclaration liminaire à la CAPD du 23 janvier 2025

Monsieur l'IA-Dasen,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Pour commencer cette première instance de l'année 2025, les élus du SE-Unsa tiennent à vous présenter leurs vœux de bonne année. En ce 23 janvier, ces vœux sont quelque peu moroses compte tenu de l'année 2024 vécue au sein de notre Institution. Notre seul souhait sera donc que les professionnels de l'Éducation Nationale et notamment les enseignants du premier degré, bien malmenés depuis plusieurs années dans leurs conditions de travail et leurs rémunérations, soient enfin écoutés, valorisés et mis à l'honneur par notre gouvernement. Cela passe par des choix politiques forts en faveur de l'École publique laïque.

Or, les choix faits depuis plusieurs années détériorent nos professions, les rendant d'autant moins attractives : des nouveaux programmes presque aussi fréquents que les ministres, entre renouvellement et nouveautés, des besoins de remplacements de plus en plus prégnants dans notre département qui parviennent à culpabiliser nombre d'enseignants de tomber malade ou de se rendre simplement à un rendez-vous médical important ou encore les difficultés de plus en plus importantes pour obtenir satisfaction dans sa demande de temps partiel.

Certes, des inflexions ont été annoncées ces derniers jours (*évolutions budgétaires sur les postes d'enseignants, brevet non exigible pour un passage en 2^{nde}, non extension des groupes de niveaux en 4^e et 3^e*), pour autant le chantier des conditions d'exercice et de la reconnaissance des personnels, à commencer par leur pouvoir d'achat, reste entier.

C'est pourquoi le SE-Unsa reste mobilisé et continuera à défendre une école publique et laïque dotée de moyens suffisants pour garantir la réussite de tous les élèves, et à porter la voix de celles et ceux qui la font vivre au quotidien. Dans un contexte politique fragile, le SE-Unsa et l'UNSA Éducation réaffirment leur rôle de pilier pour la stabilité sociale et la protection des agents. Quel que soit le climat politique et sociétal, les enseignants restent résolus, malgré tout, à toujours respecter leurs engagements au service de la réussite de l'ensemble de leurs élèves. Cela passe inévitablement par des personnels épanouis et respectés.

En ce qui concerne l'objet de la CAPD, c'est-à-dire l'examen des recours suite aux rendez-vous de carrière de l'an dernier, le manque d'informations notamment sur ce qui différencie les différents niveaux de maîtrise des items crée chez certains enseignants évalués un sentiment d'insécurité et d'injustice. Pour le SE-Unsa, il est indispensable que les enseignants soient informés de façon explicite non seulement sur le principe de fonctionnement du PPCR, mais aussi sur les attentes et ce qui décide du niveau de maîtrise parmi les items observables.

Les personnels du SE-Unsa 42 élus en CAPD